



Principales décisions du conseil communal

du 26 mai 2020

• Environnement

- ◆ Le conseil a approuvé le règlement d'un concours « Genappe, villages fleuris » : le concours se déroulera du 15 juillet au 1^{er} septembre et récompensera le fleurissement des façades de maisons, commerces et restaurants avec des prix de 125, 100 et 75 €.

• Affaires générales

- ◆ Cohésion sociale – le conseil a approuvé la ratification de 2 conventions et l'octroi de subventions de 500 € à l'ASBL Domus et de 7000 € à l'ASBL Coup de Pouce.
- ◆ Cohésion sociale – le conseil a approuvé 4 conventions et l'octroi de subsides au Centre culturel (1500 €), aux Léz'arts (1500 €), à la Maison des jeunes (1500 €) et à l'ASBL Soins et Santé (1500 €)
- ◆ Cohésion sociale – le conseil a pris acte du rapport financier du PCS pour l'année 2019 qui justifie des dépenses à hauteur de 68.706 € et un subside de 37.751 €
- ◆ Le conseil a approuvé le règlement des primes à la stérilisation des chats domestiques : 20 € par chat et 2 chats maximum par ménages
- ◆ Sanctions administratives communales : le conseil a ratifié l'ordonnance prise par le Collège pour la sanction des infractions aux mesures anti-covid et ensuite a approuvé une nouvelle ordonnance pour la sanction des infractions aux mesures anti-covid
- ◆ Le conseil a approuvé l'ordre du jour de l'assemblée générale de l'intercommunale ORES Assets
- ◆ Le conseil a acté la démission d'un représentant auprès de la Scrl R.APP.EL (La ressourceurie) et la désignation d'un nouveau représentant en la personne de B. Huts
- ◆ Le conseil a ratifié la décision du collège d'approuver le paiement d'un subside à Notre Maison pour le terrain multisport des Crawannes à hauteur de 34.485 €

• Finances

- ◆ Le conseil a approuvé le compte communal 2019 et la 1^{ère} modification budgétaire 2020
- ◆ Le conseil a pris acte de la vérification de la caisse de la directrice financière 4^{ème} trimestre 2019 et 1^{er} trimestre 2020

• Energie

- ◆ Le conseil a approuvé la mise à disposition gratuite par l'IN-BW d'une plate-forme de suivi du plan climat
- ◆ Le conseil a ratifié de l'autorisation donnée par le collège de payer un supplément de facture pour la réparation de la fontaine
- ◆ Le conseil a pris connaissance du rapport annuel du conseiller en énergie

• Travaux

- ◆ Le conseil a ratifié de la décision du collège d'adhérer à la plateforme Walterre dans le cadre d'un nouveau décret qui impose une traçabilité et un contrôle de qualité des terres de déblais
- ◆ Le conseil a approuvé l'adhésion à la centrale d'achat du Forem pour l'acquisition de matériel informatique
- ◆ Le conseil a approuvé le cahier des charges pour un marché de rénovation de l'école de Bousval : rénovation des sanitaires des classes primaires, des plafonds RF des classes maternelles, de l'isolation de la toiture des classes maternelles – estimation : 249.000 € TVAC
- ◆ Le conseil a approuvé le cahier des charges pour un marché de travaux des interventions localisées en voirie pour un montant estimé de 130.000 € TVAC
- ◆ Le conseil a ratifié la décision du collège d'acheter des masques à distribuer à la population pour une dépense de 61.238 € TVAC
- ◆ Le conseil a ratifié les décisions prises par le collège de faire des dépenses sans crédit budgétaire dans le cadre de la lutte contre le covid 19 (achat de tissu pour les masques confectionnés par les bénévoles, de masques pour le personnel communal, de gel, de plexiglass) et pour l'aménagement de la conciergerie

• Urbanisme

- ◆ Le conseil a approuvé la proposition d'acquérir une parcelle de terrain à Houtain le Val pour un montant de 10.000 € en vue d'y installer une aire de jeu
- ◆ Le conseil a constaté la création de voirie pour incorporer la place de Bousval à la voirie communale (actuellement cadastrée, faisant partie du domaine privé de la Ville)
- ◆ Le conseil a approuvé une modification de voirie à la rue Baty Godin dans le cadre d'un lotissement (élargissement de voirie)
- ◆ Le conseil a approuvé une modification de voirie au sentier 47 à Baisy Thy (suppression d'un sentier dans le lotissement du Longchamps)
- ◆ Le conseil a pris acte du rapport d'activités du conseiller en aménagement du territoire

• Affaires générales

- ◆ Le conseil a ratifié la convention entre Nespa, la Sarsi (propriétaire du site de l'ancienne sucrerie) et la Ville concernant l'implantation provisoire de l'école secondaire NESPA sur le site de la sucrerie

- ◆ Le conseil a ratifié la décision du collège fixant la composition de la commission de sélection de la désignation d'un(e) directeur(trice) à l'école de Baisy-Thy

- **Ressources humaines**

- ◆ Le conseil a pris connaissance du rapport annuel sur l'obligation d'emploi de travailleurs handicapés et constaté que la Ville respecte son obligation d'emploi de travailleurs handicapés

- **Points déposés par les groupes minoritaires**

- ◆ Point déposé par le groupe +PluS : lutte contre les violences et discriminations à l'égard des femmes et reconnaissant le féminicide : le conseil décide de préparer un projet d'action dans ce cadre
- ◆ Point déposé par le groupe Créons demain : mise en place d'un programme d'entraide scolaire communal : le conseil décide de préparer un programme d'entraide pour cet été.